Motion de l'UFR de Mathématiques de l'Université Gustave Eiffel - 16 mai 2024

En 15 ans, trois réformes de la formation des enseignants se sont succédé sans qu'aucune d'elles ne soit évaluée, alors même qu'elles étaient déjà très critiquées. Après des mois d'annonces vagues, de documents officieux, nous apprenons début mai qu'une nouvelle réforme sera mise en place dès la rentrée 2024.

Nous regrettons fortement :

- qu'aucune concertation n'ait eu lieu avec les membres des INSPE et de l'université, ce qui témoigne d'un grand mépris envers tous ceux et toutes celles qui s'impliquent depuis des années dans cette formation,

- que le calendrier imposé soit intenable, ce qui révèle une méconnaissance profonde des réalités,

- qu'aucun moyen supplémentaire ne soit alloué pour la création de modules de L3

- que les annonces officielles restent vagues ; la répartition des postes L3/M2 pendant les deux années de transition, pas plus que le cadrage des modules de L3 ne sont à ce jour connus,

- que de nombreux impensés demeurent, avoués par les ministères : par exemple quelle poursuite d'étude pour les étudiants échouant au concours mais titulaires de la L3 ? et vice versa ? Quelle formation pour les étudiants déjà titulaires d'un M1 ou d'un M2 ?

- que la rémunération des étudiants de M1 lauréats du concours ait été réduite à 900 euros mensuel au lieu des 1400 euros préalablement annoncés.

Nous craignons :

- que les multiples imprécisions constatées dissuadent les étudiantes et les étudiants de s'orienter vers ces parcours alors même que l'enjeu est bien de susciter des candidatures nombreuses pour contrer la crise du recrutement,

- un appauvrissement disciplinaire de la formation des enseignants,

- une éviction des universités de cette formation et la mainmise du MEN,

- la remise en cause des libertés académiques et pédagogiques par la création d'une « école normale du 21e siècle », dont les directeurs et directrices seraient soumis à des objectifs, par l'imposition de maquettes nationales,

- la remise en cause de l’affectation pérenne des personnels, BIATSS, enseignants et enseignantes, PU, MDC qui seraient « choisi·es », « repéré·es » et donc révocables, autant de principes allant à l’encontre des principes de l’enseignement supérieur public,

- que la réforme devant être réalisée à moyens constants, elle conduise à fermer d’autres formations existantes dans les cursus de licence.

Nous demandons donc que soit reconsidéré le projet actuel en mettant en place une réelle concertation avec l’ensemble de la communauté éducative des INSPE et des universités. Nous exigeons a minima un report de cette réforme.

Signatures :

Claire Lacour

Marie-Hélène Mourgues

Isabelle Chalendar

Sylvie Belkessam

Magdalena Kobylanski

Miguel Martinez

Emmanuelle Clément

Pascal Romon

Florence Merlevède

Marco Cannone

Mohamed Hebiri

Yannick Vincent

Matthieu Fradelizi

Brigitte Bartoli-Perreul

Olivier Sester

Laurent Hauswirth

Luigi Manca

Colin Petitjean

Julien Roth

Francis Ribaud

Olivier Guédon

Pierre Vandekerkhove